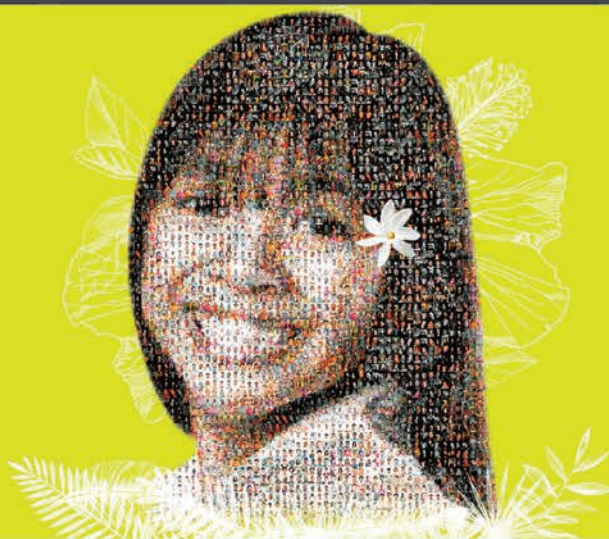


Points forts.

1

De la Polynésie française

ÉTUDES



INSTITUT
DE LA
STATISTIQUE
DE LA
POLYNÉSIE FRANÇAISE



ined
INSTITUT
NATIONAL
D'ÉTUDES
DÉMOGRA
PHIQUES

LE FA'A'AMURA'A
CONFIER ET RECEVOIR
UN ENFANT

EN POLYNÉSIE FRANÇAISE

ÉDITO

Maiana BAMBRIDGE
Présidente de l'association Te Aho Nui

Enfant Fa'a'amu

Le terme fa'a'amu est construit de « fa'a » qui signifie faire et de « 'amu » qui signifie nourrir. Il s'agit donc, d'un point de vue terminologique, de la fonction nourricière.

Dans la culture occidentale, l'adoption s'accompagne d'une rupture complète d'avec le milieu biologique d'origine, avec changement de statut civil et juridique, alors que dans la culture Maohi, l'enfant fa'a'amu ne perd pas la trace de ses origines génétiques.

Selon P. CERF¹ « Le fa'a'amu se réfère à l'adoption d'un enfant souvent par les grands parents, oncles et tantes, frères et sœurs, mais parfois par des personnes étrangères à la famille, qui devenaient les parents nourriciers. Il n'y avait jamais de méconnaissance des parents biologiques et les contacts entre les deux familles étaient toujours maintenus et le fa'a'amu pouvait n'être que temporaire. Cette circulation des enfants faisait partie des échanges sociaux qui contribuaient à établir des alliances ou à renforcer les liens entre les parties ».

La pratique du fa'a'amu relève donc d'une conception du partage des droits et des devoirs, et d'une volonté d'instaurer ou de resserrer des liens entre adultes. Jusqu'alors, l'enfant ne connaissait aucune difficulté d'intégration ni de repère dans sa filiation. Cette coutume se traduit par une conception de l'appropriation collective des enfants où la notion d'appartenance existe par rapport à un groupe, à une lignée. Cependant, cette tradition qui perdure aujourd'hui, s'avère menacée par l'évolution de la société polynésienne, caractérisée par l'apport de croyances et de valeurs nouvelles occidentales, et par de profonds changements socioéconomiques mettant parfois l'enfant fa'a'amu en danger. En effet, force est de constater qu'au regard de l'enfant fa'a'amu, la notion d'abandon apparaît.

M-N CHARLES² cite « l'enfant fa'a'amu devient l'enfant différent, l'enfant hors règle, et le pas est franchi de le dire mal aimé, non éduqué et en quelque sorte non plus adopté de fait, mais surtout abandonné de fait. Désormais l'enfant fa'a'amu est perçu à la fois comme en danger et comme un danger, et il constitue alors un cas social sur lequel se penchent psychologues, psychiatre, éducateurs et magistrats ».

Il semble que la problématique de ces enfants vient du fait de l'absence de référent adulte stable et responsable. Une étude qualitative approfondie devrait être menée afin de cerner les problématiques réelles du Fa'a'amura'a et ainsi apporter les réponses les plus adaptées.

Pour ce faire il serait opportun de réunir toutes les données chiffrées des établissements et dispositifs accueillant des publics mineurs qui sont ou ont été fa'a'amu. À partir de ce réservoir de données, en faire une analyse croisée ce qui permettra de repérer et comprendre les situations, d'identifier les difficultés et enfin réfléchir aux mesures appropriées à mettre en place. ■

1 : Patrick CERF « La domination des femmes à Tahiti. Des violences envers les femmes au discours du matriarcat. » Tahiti Édition Au vent des îles, 2007, p 109.

2 : Marie-Noëlle CHARLES « Regards sur l'enfant fa'a'amu, première parution », éditée par l'Association de Recherche Intervention et Formation, avril 1992, p 85-86.

Maiana BAMBRIDGE



Le fa'a'amura'a confier et recevoir un enfant en Polynésie française

Le dictionnaire de la London Missionary Society de John Davies (1851), qui rapporte des informations que l'on peut dater de la première moitié du XIX^e siècle, évoque pour le terme d'adoption les mots tahitiens de *tavai* (adoption d'un autre enfant) et *fa'a'amu* (élever et nourrir). Anthropologues et ethnologues ont depuis largement documenté les pratiques de confiage¹ et d'adoption dans les sociétés polynésiennes et plus largement dans le Pacifique sud. À partir de travaux ethnographiques, Michel Panoff a par exemple décrit ce phénomène à Tahiti dans *La terre et l'organisation sociale en Polynésie française* (1970), puis à son tour Paul Ottino dans *l'archipel des Tuamotu-Gambier avec Rangiroa, Parenté étendue, résidence et terres dans un atoll polynésien* (1972). Malgré ces observations ethnographiques localisées datant de plus de quarante ans, à ce jour, aucune description ni quantification globale du fa'a'amura'a n'ont été réalisées à l'échelle de l'ensemble des archipels de la Polynésie française. Dans d'autres contextes, la question du confiage et de l'accueil d'enfants a été largement abordée. Une partie de l'anthropologie s'accorde à dire que confier un enfant relève d'une « *interaction permanente entre le care² et les considérations économiques* » (Zelizer, 2008, p.19). Suivant cette approche, ce document va tenter de cerner les caractéristiques sociodémographiques et les origines géographiques des femmes donnant et accueillant des enfants fa'a'amu, grâce aux données du recensement qui permettent d'observer ce phénomène. En effet, lors de la collecte de 2012, l'Institut de la Statistique de la Polynésie française a recueilli des informations auprès de l'ensemble des femmes de la Polynésie française âgées de plus de 14 ans (nées avant le 17 août 2003) sur l'éventualité d'avoir « donné des enfants à fa'a'amu » et également sur le fait « d'avoir actuellement des enfants à fa'a'amu ».

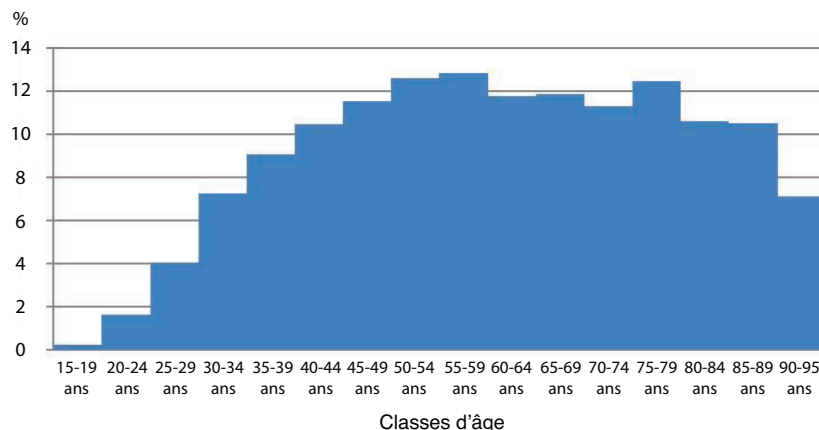
DONNER À FA'A'AMU : 11 % DES FEMMES DE PLUS DE 35 ANS SONT CONCERNÉES

Sachant que l'âge moyen à la maternité en Polynésie française est de plus de 27 ans depuis 1996 (27,7 ans en 2012), la question d'avoir donné des enfants à fa'a'amu prend véritablement son sens auprès des femmes de plus de 35 ans. Bien que relativement marginale (89 % d'entre elles n'y ont pas eu recours), cette pratique apparaît tout d'abord d'une remarquable stabilité au fil des générations. On constate en effet que la proportion de celles qui ont un jour donné un enfant à fa'a'amu se maintient à un niveau qui oscille autour de 11 % pour les femmes interrogées à partir de 35 ans et ce, quel que soit leur âge (Figure 1). Il faut de plus noter que cette stabilité subsiste malgré l'exceptionnelle baisse de la fécondité qui est passée de 7 enfants par femmes (au sens de l'indicateur conjoncturel de fécondité) dans les années 1950 à 2 enfants par femmes en 2012. Ainsi, le maintien de cette pratique compte tenu de la diminution du nombre d'enfants au sein de chaque famille révèle une véritable persistance du fa'a'amura'a dans la société polynésienne.

1 : en anthropologie, qualifie le don d'enfant ou l'adoption coutumière pour la différencier de l'adoption plénière au sens juridique où l'enfant n'a plus de lien avec ses parents biologiques. Correspond au mot anglosaxon (fosterage : nourrisage sans équivalent en français).

2 : la théorie du care ou « prendre soin » se développe dans les années 80, elle correspond à un courant philosophique et sociologique qui élargit l'analyse économique à celle du lien social et qui prend en compte la vulnérabilité de l'être humain comme l'un des archétypes de la relation à l'autre. Le soin est une nécessité relationnelle dont le premier modèle est la relation parentale où les soins parentaux sont compris comme ce qui permet à un être humain de devenir un être ou un enfant individuel.

Figure.1 - PROPORTION DE FEMMES AYANT DONNÉ DES ENFANTS À FA'A'AMU PAR TRANCHE D'ÂGE

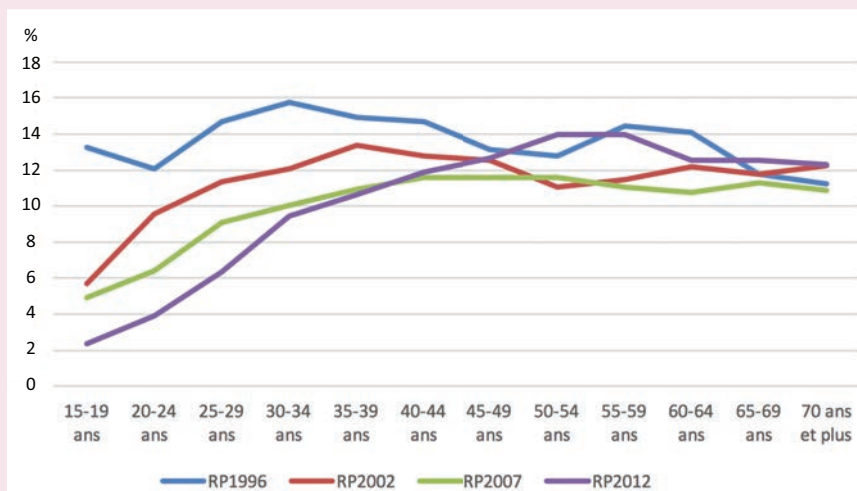


Source : ISPF

DONNER À FA'A'AMU : UNE ÉVOLUTION DANS LE TEMPS

Le fait d'avoir donné un enfant à fa'a'amu est renseigné dans le recensement de la Polynésie française depuis 1996, il est donc possible d'exploiter les données des recensements de 1996, 2002, 2007 et 2012 afin d'identifier cette pratique. Sur la période concernée, l'âge moyen à la maternité passe de 27 ans à 27 ans et 8 mois et le nombre moyen d'enfants par femmes de 2,72 à 2,03, la baisse de la fécondité se poursuit mais s'était amorcée bien en amont. Au regard des évolutions précédant cette période, la conjoncture de la fécondité évolue peu. Néanmoins les pratiques de confiage d'enfants varient lorsque l'on examine l'âge des femmes ayant déjà donné un enfant à fa'a'amu (Figure 2).

Figure.2 - PROPORTIONS DE FEMMES AYANT DONNÉ AU MOINS UN ENFANT À FA'A'AMU PARMI LES MÈRES

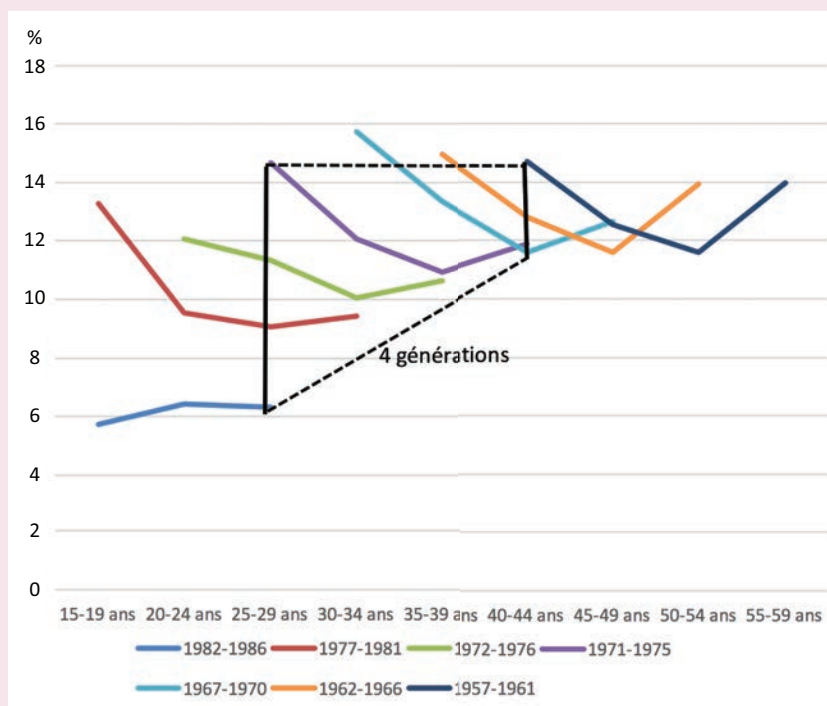


Source : ISPF



Les changements observés d'une période censitaire à l'autre concernent le confiage d'enfants avant l'âge de 35 ans. En effet, de 1996 à 2012, soit quatre années d'observation grâce aux recensements, la proportion de femmes ayant donné des enfants avant 35 ans diminue : 12 % des mères de 20 et 24 ans en 1996 avaient confié au moins un enfant alors qu'elles sont seulement 4 % en 2012. Cette diminution est en partie liée au fait que les mères ont moins d'enfants à donner et que ces enfants naissent en moyenne plus tard. On remarque d'autre part que la proportion de femmes ayant donné un enfant fa'a'amu au-delà de 40 ans reste relativement stable du milieu des années 1990 au début des années 2010.

Figure.3 - PROPORTIONS DE FEMMES AYANT DONNÉ AU MOINS UN ENFANT À FA'A'AMU PARMIS LES MÈRES SELON L'ÂGE ET LA GÉNÉRATION



Source : ISPF

L'analyse du don d'enfants fa'a'amu par génération grâce aux quatre recensements ayant collecté cette information (Figure 3) confirme cette diminution au fil du temps. Ainsi, alors que 15 % des mères nées entre 1971 et 1975 avaient donné au moins un enfant à l'âge de 25-29 ans, pour les mères nées 10 ans plus tard (entre 1982 et 1986), cette proportion était de moins de la moitié (6,5 %).

De même, alors que 16 % des mères nées entre 1967 et 1970 avaient donné au moins un enfant au plus tard entre 30 et 34 ans, elles étaient moins de 10 % aux mêmes âges pour les générations nées entre 1977 et 1981. En revanche, aux âges plus élevés, c'est-à-dire autour de 45 ans, cette proportion oscille autour de 12 % quelle que soit la génération.

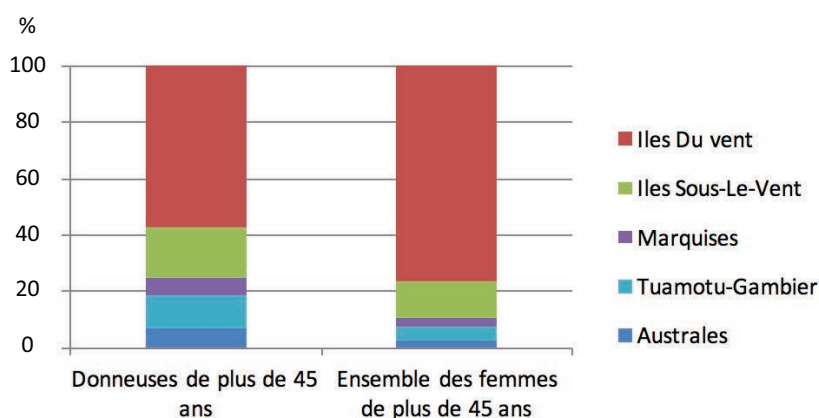


UNE PRATIQUE PLUS FRÉQUENTE DANS LES ARCHIPELS ÉLOIGNÉS DE TAHITI

La question du don étant posée rétrospectivement, il s'agit d'examiner **les caractéristiques des femmes** au regard de leur descendance finale (nombre d'enfants qu'une femme a au cours de sa vie féconde), donc auprès des femmes **de plus de 45 ans** au recensement de 2012. Cette pratique semble recouper trois dimensions : géographique, économique et sociale.

Le fa'a'amura'a est en effet bien moins fréquent auprès des résidentes des Îles Du Vent. Celles-ci sont sous-représentées par rapport à tous les autres archipels. 43 % des donneuses résident dans les autres archipels contre seulement 23 % de la population féminine de plus de 45 ans. Les femmes résidant dans les Australes et dans les Tuamotu-Gambier confient trois fois plus souvent un enfant que celles qui résident dans les Îles Du Vent (30 % vs 9 %) et les Marquisiennes et celles qui résident dans les Îles Sous-Le-Vent deux fois plus souvent (22 % vs 9 %) (Figure 4).

Figure.4 - RÉPARTITION DES FEMMES QUI CONFIENT ET DE L'ENSEMBLE DES FEMMES DE PLUS DE 45 ANS SELON LE LIEU DE RÉSIDENCE



Source : ISPF

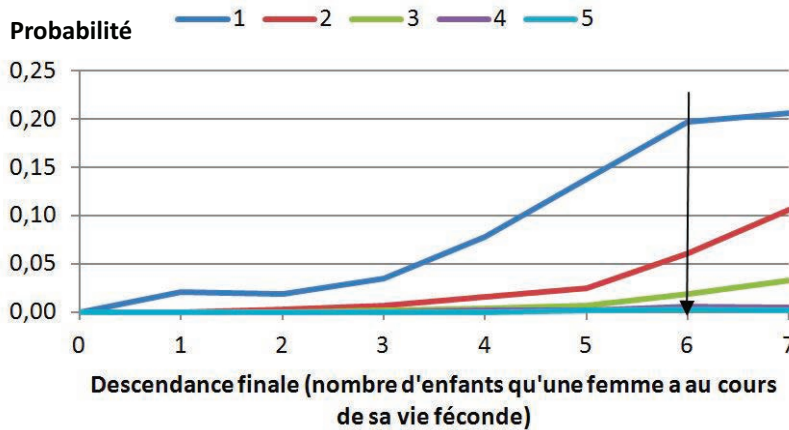
CONFIER UN ENFANT ... MAIS RAREMENT PLUS

Ce sont les femmes qui ont une descendance finale plus importante qui sont plus susceptibles de confier leurs enfants. Ainsi, 30 % des femmes ayant eu 6 enfants ont au moins donné un enfant à fa'a'amu contre seulement 2 % des femmes ayant eu 1 enfant et 4 % des femmes ayant eu 2 enfants (Figure 5).

Néanmoins, le nombre d'enfants donnés à fa'a'amu semble peu sensible à la taille de la descendance. Confier plus d'un enfant est rare, y compris dans les grandes familles. Ainsi, pour celles qui ont eu 6 enfants, la probabilité de confier un enfant est de 20 %, d'en donner 2 de 6 % et de 2 % d'en confier 3. On ne confie pas un nombre d'enfants proportionnel à sa descendance, cela corrobore l'existence du « contrat » qui sous-tend la pratique au-delà d'un mécanisme purement économique.

Deux tiers des femmes ayant donné un ou plusieurs enfants à fa'a'amu n'ont aucun diplôme alors qu'elles ne représentent que 39 % des femmes de plus de 45 ans en 2012. Un quart des non-diplômées ont donné à fa'a'amu mais elles ne représentent que 13,8 % des femmes de plus de 45 ans.

Figure.5 - PROBABILITÉ DE DONNER X ENFANTS À FA'A'AMU SELON LA DESCENDANCE FINALE



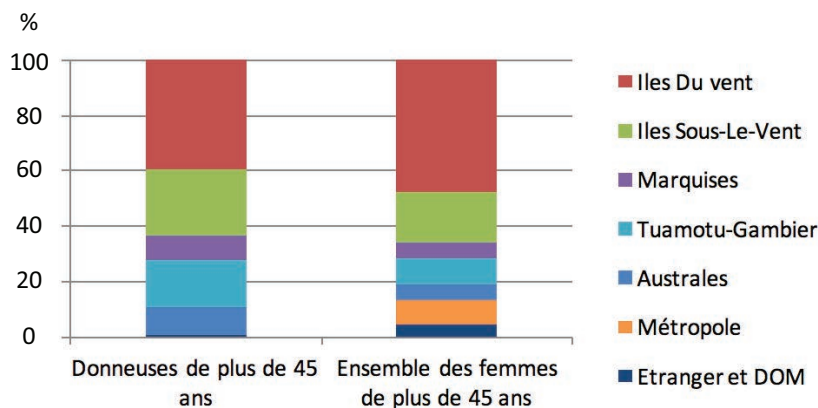
Note de lecture : Pour une femme ayant eu 6 enfants au cours de sa vie féconde, la probabilité de confier un enfant est de 20 %, d'en donner 2 de 6 % et de 2 % d'en confier 3.

Source : ISPF

Ainsi, localisation géographique combinée aux caractéristiques des femmes qui ont confié un enfant à fa'a'amu dessinent les différents aspects de la pratique.

Du point de vue de l'origine, le phénomène concerne à 99 % les femmes nées en Polynésie et principalement celles qui ne sont pas nées dans les Îles Du Vent (Figure 6).

Figure.6 - RÉPARTITION DES FEMMES QUI CONFIENT ET DE L'ENSEMBLE DES FEMMES DE PLUS DE 45 ANS SELON LE LIEU DE NAISSANCE



Source : ISPF

Par ailleurs, la concentration des non-natives de Polynésie est plus importante dans les Îles Du Vent ; cet archipel concentre depuis la colonisation la majorité des populations allogènes. Du point de vue des conditions économiques, on observe un phénomène de concentration des diplômées sur ce même archipel. Cette concentration se double de revenus plus importants dans l'archipel-capitale

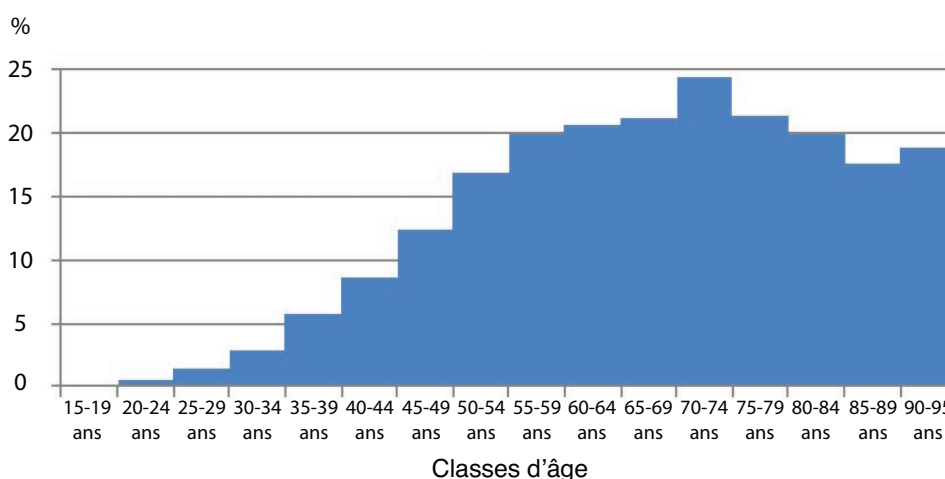
que dans le reste du territoire, c'est aux Australes que les revenus par unité de consommation sont les plus faibles (EBF 2015 - ISPF) et que le taux de femmes donnant à fa'a'amu est le plus élevé.

Bien que le statut matrimonial à 45 ans ne présage en rien du statut matrimonial au moment de la naissance des enfants et de leur possible placement à fa'a'amu, le profil matrimonial des donneuses ne diffère pas notablement de celui de l'ensemble des femmes de plus de 45 ans en Polynésie française. Ces femmes se distinguent surtout par leurs caractéristiques sociales moins favorisées, une descendance de plus grande taille que la moyenne des originaires des territoires périphériques. L'origine du confiage ou du moins sa persistance pourraient donc être liées à des raisons économiques et culturelles au sens où plus les populations et les modes de vie sont éloignés (physiquement et socialement) du modèle occidental, plus la pratique a des chances de perdurer.

RECEVOIR DES ENFANTS FA'A'AMU : 20 % DES FEMMES DE PLUS DE 55 ANS CONCERNÉES

La proportion de femmes qui ont actuellement des enfants à fa'a'amu (selon la formulation de la question du recensement) croît régulièrement avec leur âge et atteint 20 % à partir de 55 ans avec un maximum de 24 % pour les femmes de 70 à 74 ans (Figure 7). Cela est cohérent avec les travaux anthropologiques qui décrivent une pratique qui favorise notamment le confiage des petits-enfants aux grands-parents. Du fait de cette distribution, il s'agit d'examiner plus précisément les caractéristiques des femmes de plus de 55 ans au recensement de 2012, qui ont reçu à fa'a'amu un enfant.

Figure.7 - PROPORTION DE FEMMES RECEVANT DES ENFANTS FA'A'AMU PAR TRANCHE D'ÂGE



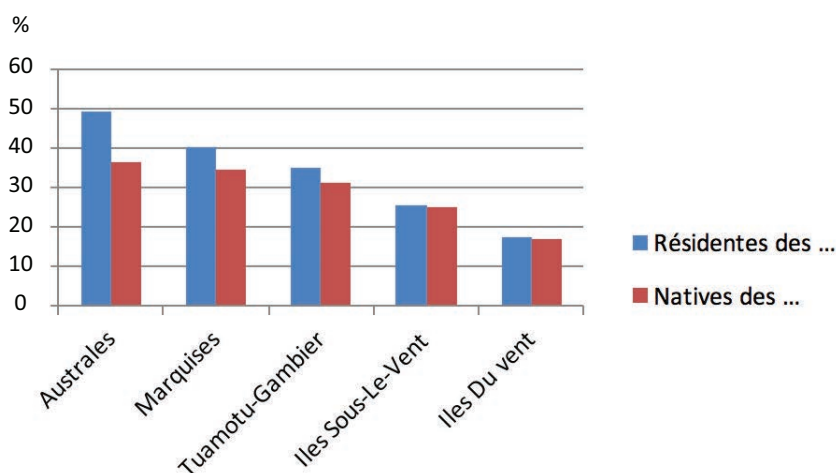
Source : ISPF



UNE PRATIQUE FRÉQUENTE CHEZ LES FEMMES PEU DIPLÔMÉES ÉLOIGNÉES DE TAHITI

Les femmes déclarant recevoir des enfants à fa'a'amu sont elles aussi plus souvent sans diplômes (64 %) que l'ensemble des femmes du même âge (47 %). À l'inverse si 13,2 % des femmes de plus de 55 ans ont au moins leur BTS, elles ne sont que 5 % à avoir ce diplôme parmi celles qui accueillent à fa'a'amu un enfant. Toutefois, ce résultat peut s'expliquer par la localisation de la pratique. En effet, les femmes de plus de 55 ans résidant aux Îles Du Vent reçoivent moins d'enfants à fa'a'amu que celles des autres archipels, or c'est aussi aux Îles Du Vent que l'on trouve la population la plus diplômée. Les femmes concernées sont principalement originaires de Polynésie (97 % des accueillantes), en particulier, les femmes originaires des Marquises et des Australes se distinguent avec des taux de 34,4 % et 36,4 % contre 20,9 % en moyenne (Figure 8). Les taux sont également forts, surtout en regard de la faible taille de ces communautés, pour les femmes originaires d'Océanie (18 %), de Wallis et Futuna et de la Nouvelle-Calédonie (11,7 %), des autres COM et DOM (9,6 %) et enfin d'Amérique (9,1 %).

Figure.8 - PROPORTION DE FEMMES ACCUEILLANT DES ENFANTS FA'A'AMU SELON LE LIEU DE NAISSANCE ET LE LIEU DE RÉSIDENCE



Source : ISPF

LES ACCUEILLANTES N'ONT EU AUCUN ENFANT BIOLOGIQUE OU BEAUCOUP D'ENFANTS

Les femmes mariées et surtout les veuves sont surreprésentées parmi les femmes de plus de 55 ans qui reçoivent des enfants fa'a'amu. Contrairement aux femmes qui donnent les enfants à fa'a'amu, la taille des ménages des femmes de plus de 55 ans qui ont actuellement des enfants confiés est dans la moyenne avant de compter l'enfant. En effet, dans ces ménages, vit en moyenne une personne de plus que dans ceux des personnes sans enfant fa'a'amu. Cette moyenne est néanmoins trompeuse, puisque la propension à accueillir des enfants fa'a'amu est très élevée pour les femmes qui n'ont eu aucun enfant (29 %), tout comme pour celles qui ont eu beaucoup d'enfants (20 %).

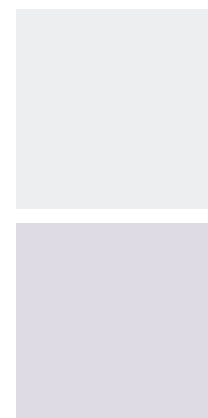
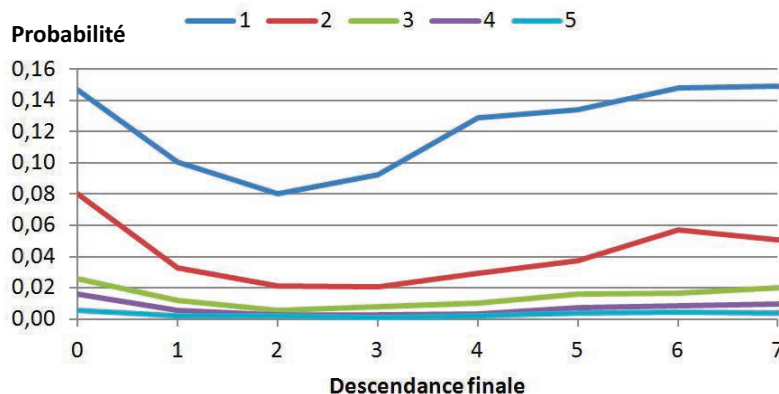


Figure.9 - PROBABILITÉ D'ACCUEILLIR X ENFANTS À FA'A'AMU SELON LA DESCENDANCE FINALE



Note de lecture : Pour une femme qui n'a pas eu d'enfants (la descendance finale est égale à zéro), la probabilité de recevoir un enfant à fa'a'amu est de 15 %, celle d'en recevoir deux, de 8 %, etc. Au total, les femmes sans descendance finale ont 29 % de probabilité d'accueillir des enfants à fa'a'amu.

Source : ISPF

LE FA'A'AMURA'A, UNE AFFAIRE DE SENTIMENT OU D'ARGENT ?

Notre analyse du phénomène du fa'a'amu tient compte à la fois d'un processus de transformation des normes sociales et d'une évolution du contexte économique propre au territoire. Ainsi, le maintien d'un taux élevé de femmes donnant leur enfant à fa'a'amu peut trouver une explication dans l'accentuation des différences entre les îles et les populations. Traditionnellement, le *fa'a'amura'a* est souvent présenté en termes de coopération familiale. C'est l'aspect qui se rapproche le plus de la tradition : la famille reste prioritaire. La cause est souvent fortuite (séparation, maladie, précarité, décès), le confiage peut de plus permettre à certains enfants de se « trouver une place », de se sentir désirés et soutenus. Du point de vue des accueillants, Ottino (1972) souligne l'existence d'un lien solide entre générations alternées, grands-parents et petits-enfants ; il peut suffire d'une demande émanant d'un couple âgé ou stérile et l'affaire pouvait être conclue. De fait, le phénomène se trouve aujourd'hui polarisé dans les îles éloignées et concerne dans ces zones une part plus importante de femmes expliquant le maintien du taux en population générale. Ce phénomène peut s'expliquer par le maintien de pratiques traditionnelles dans les populations résidentes à distance de la capitale. Ainsi, ce sont dans les archipels les moins accessibles (Australes, Tuamotu-Gambier) que le phénomène est le plus persistant. Par ailleurs, la situation économique des femmes actives s'est dégradée dans ces territoires, augmentant de fait la pression économique sur les familles de grande taille. Souvent associé à des considérations affectives, il est probable que confier et donner un enfant s'accompagne également de considérations économiques. ■

BIBLIOGRAPHIE

Davies John, 1851, A Tahitian and English Dictionary, London Missionary Society's Press, 422 p.

Panoff Michel, 1970, La terre et l'organisation sociale en Polynésie française, Payot, coll. Sciences de l'homme, 286 p.

Ottino Paul, 1972 Rangiroa. Parenté étendue, résidence et terres dans un atoll polynésien, Editions Cujas, 530 p.

Zelizer 2008 « L'économie du care », Revue Française de Socio-Économie, no 2, p. 13-25.

ISPF 2017, Étude Budget des familles 2015, ISPF, coll. Points référence de la Polynésie française, 138 p.

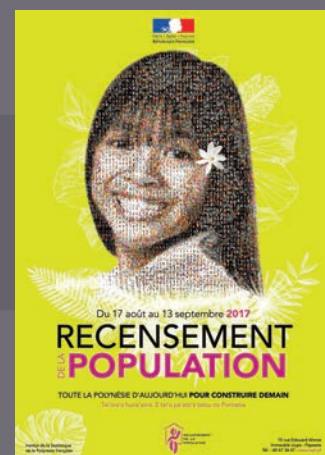
LE FA'A'AMURA'A

CONFIER ET RECEVOIR UN ENFANT EN POLYNÉSIE FRANÇAISE

Le fa'a'amura'a est un phénomène qui concerne principalement les femmes en fin de vie féconde. 11 % des femmes de 45 ans et plus ont déjà confié un enfant et 20 % des femmes de 55 ans et plus accueillent actuellement des enfants fa'a'amu. Peu diplômées, ces femmes sont originaires et résidentes des îles les plus éloignées de Tahiti, en particulier des territoires où la situation économique s'est le plus dégradée ces dernières années mais aussi dans les lieux les moins affectés par la diffusion des normes de parenté occidentales. Alors que ce sont les femmes qui ont une descendance importante qui donnent le plus d'enfants à fa'a'amu, il est rare qu'elles en confient plus d'un. Concernant celles à qui l'on confie ces enfants, elles se distinguent par une surreprésentation de veuves et de femmes mariées, de potentielles grands-mères. Si les femmes qui accueillent des enfants confiés ont souvent des descendes importantes, celles qui n'ont jamais eu d'enfants biologiques accueillent également plus souvent des enfants fa'a'amu. Les données du recensement ont permis de généraliser les traits du fa'a'amura'a décrits finement mais de façon très localisée par les anthropologues il y a une quarantaine d'années. ■

11 %

c'est le pourcentage de femmes de plus de 35 ans
qui ont donné à fa'a'amu.



TOUTES LES STATISTIQUES SONT DISPONIBLES SUR WWW.ISPF.PF

Institut de la Statistique de la Polynésie française
• BP 395 - 98713 PAPEETE • Tél. : 40 47 34 34 • Fax : 40 42 72 52 • Courriel : ispf@ispf.pf
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :
Fabien BREUILH • AUTEURS DE LA PUBLICATION : Celio Sierra-Paycha, Loïc Trabut et Éva Lelièvre (INED)
Dépôt légal : Mars 2018 • ISSN 1247-7370 • © ISPF